

REPUBLICQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

LOI N° 1/08 DU 30 JUIN 2007 PORTANT RATIFICATION PAR
LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DU TRAITE D'ADHESION DU
BURUNDI A LA COMMUNAUTE EST AFRICAINE, SIGNE A
KAMPALA, OUGANDA, LE 18 JUIN 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu le Traité d'Adhésion de la République du Burundi à la Communauté Est Africaine, signé à Kampala, Ouganda, le 18 juin 2007 ;

Le Conseil des Ministres ayant délibéré ;

L'Assemblée Nationale et le Sénat ayant adopté ;

PROMULGUE :

Article 1 : Le Traité d'Adhésion par la République du Burundi à la Communauté Est Africaine signé à Kampala, Ouganda le 18 juin 2007 est ratifié.

Article 2 : La présente loi entre en vigueur le jour de sa promulgation.

Fait à Bujumbura, le 30 juin 2007,

Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LA MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,
Maitre Clovis NURAGIRA.



Handwritten signature and date:
30.6.2007

REPUBLICQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

INSTRUMENT DE RATIFICATION PAR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI DU TRAITE D'ADHESION DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A LA COMMUNAUTE EST AFRICAINE, SIGNE A KAMPALA, OUGANDA, LE 18 JUIN 2007.

NOUS Pierre NKURUNZIZA,

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Ayant vu et examiné le Traité d'Adhésion de la République du Burundi à la Communauté Est Africaine, signé à Kampala, Ouganda, le 18 juin 2007 ;

L'avons approuvé et l'approuvons en toutes et chacune de ses dispositions conformément à la législation en vigueur au Burundi ;

Déclarons y adhérer formellement et sans réserve ;

Promettons qu'il sera intégralement et inviolablement observé ;

EN FOI DE QUOI, Nous avons donné le présent Instrument de Ratification revêtu du Sceau de la République.

Fait à Bujumbura, le 30 juin 2007,

Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU ET SCELLE DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE,

LA MINISTRE DE LA JUSTICE ET GARDE DES SCEAUX,

Natale Ciofide NIRAGIRA.

Handwritten signature and date: *WFP*
30.6.2007

